



Comment devenir assistant familial ?

L'exercice du métier d'assistant(e) familial(e) relève du dispositif de protection de l'enfance. Il ou elle exerce sa profession après avoir reçu l'Agrément du Conseil Départemental du Bas-Rhin. Une fois l'agrément obtenu, une formation de 60 h, réalisée par le service d'AssFam, lui permet d'accueillir un jeune à son domicile. Dans les trois années suivantes, l'assistant familial aura l'obligation de réaliser le Diplôme d'État d'Assistant Familial (DEAF), qui sera financé par l'Institution.

Les équipes de l'Institution Mertian sont là pour vous accompagner dans votre projet et la réalisation de ces démarches.

Rencontrons-nous ?

Si cette expérience professionnelle et humaine vous intéresse, pour toutes questions ou informations, contactez :

Céline Krause, chef de service
03 88 58 57 00
ckrause@mertian.fr

Institution MERTIAN
8 rue de la Commanderie
67140 ANDLAU

Accueillez un ou une adolescent(e) dans votre famille



DEVENEZ ASSISTANT FAMILIAL pour l'Institution Mertian

*Un métier à part entière,
au plus proche du jeune accueilli*



Dans le cadre de l'ouverture de son nouveau service d'accueil de jeunes en famille, l'Institution Mertian est amenée à recruter des assistants familiaux.

Un métier d'accompagnement

Au sein du service, l'assistant(e) familial(e) accueillera à son domicile dans un espace qui lui sera impérativement dédié et de manière continue, un ou une adolescent(e) de 12 à 18 ans. Vous l'accompagnerez dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité.

Ces jeunes ayant bien souvent connu un parcours chaotique, contribuant à fragiliser leur lien aux adultes, l'objectif du service vise à stabiliser le parcours du jeune par cet accueil familial. Ainsi vous participez à l'élaboration du projet individuel et d'accompagnement du jeune confié, aux réunions de projets éducatifs avec des contenus en journée et en soirée, ainsi qu'aux formations mises en place par l'établissement.

Le soutien d'une équipe

Au vu des difficultés du jeune, vous bénéficiez de l'appui d'une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs, d'une psychologue et d'une infirmière. Une réunion d'équipe régulière permet de faire le point sur la situation du jeune, d'échanger sur les enjeux de l'accompagnement, d'exposer les difficultés rencontrées, afin de construire en équipe des réponses.

Le soir et la nuit, des professionnels de l'Institution Mertian peuvent intervenir au domicile en cas de besoin pour soutenir la famille face à une difficulté. Pendant les périodes de congés, les 6 familles d'accueil peuvent prendre le relais par l'accueil ponctuel d'un second jeune accompagné par le service.

Des qualités humaines

L'exercice de ce métier nécessite des qualités humaines qui contribueront à construire un lien sécurisant, et équilibré pour le jeune :

- ▶ Un sens de l'accueil et de l'écoute,
- ▶ Une capacité à observer, à comprendre et à rendre compte des comportements du jeune.
- ▶ Une disponibilité permettant de concilier patience et autorité.

